

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

2020-2021

À REMPLIR PAR L'ARCHER

Nom

Prénom

Sexe

Date de naissance

Adresse

Téléphone

Email

Personne à contacter en cas d'urgence

Pour les mineurs (1)

Cotisation :€ T-shirt :€ Petit matériel :€ Total :€

Certificat : Photo : Paiement : Taille T-shirt :

N° d'arc :

(1) En début de cours, un adulte doit amener l'enfant jusque dans le gymnase et vérifier que son initiateur est là. Il doit également venir le chercher dans le gymnase à la fin du cours. Pour les enfant de 10 à 12 ans, un parent doit rester pendant toute la durée du cours ou de la pratique du tir.

Décharge en cas d'accident : J'autorise le président de la section ou son représentant, à prendre toute mesure nécessaire à la sécurité et l'intérêt de mon enfant, en cas de besoin.

Droit à l'image : J'accepte que les photos sur lesquelles je figure, ou mon enfant, prises dans le cadre des activités de l'association, puisse être reproduites ou diffusées sur le site web, sur notre page de réseau sociaux, notre journal ou lors de d'opération de communication.

Information Assurance : En tant que licencié F.F.T.A., vous bénéficiez des garanties d'assurance de base du contrat fédéral présenté ci-joint. Ces garanties vous couvrent pendant la pratique du tir à l'arc contre les conséquences financières des dommages corporels et matériels que vous causez à des tiers (Garantie Responsabilité Civile), ainsi que contre les conséquences des dommages corporels dont vous êtes victimes (Garantie Accident Corporel).

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information aux fichiers et libertés vous garantit un droit d'accès de rectification, aux données vous concernant et vous permet, conformément à l'article 27, de refuser leur maintien dans le fichier. En cas de motif légitime, ce droit s'exerce auprès du bureau.

Date et signature